



COMMUNIQUÉ SUR LA VISITE OFFICIELLE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAIN AU ROYAUME DU SWAZILAND

Addis Abéba, le 7 avril 2018: À l'invitation de Sa Majesté le Roi Mswati III, le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a effectué une visite officielle au Royaume du Swaziland, du 4 au 6 avril 2018.

Au cours de cette visite, le Président de la Commission a procédé à un échange de vues avec le Roi Mswati III sur des priorités clés de l'Union africaine et d'autres questions d'intérêt commun.

Il a également rencontré le Premier ministre, Dr Barnabas Sibusiso Dlamini, ainsi que l'Honorable Phiwayinkosi Mabuza, Membre du Parlement et Ministre de l'Habitat et du Développement urbain, en sa qualité de Ministre des Affaires étrangères par intérim.

La visite du Président de la Commission a eu lieu alors que le Royaume du Swaziland s'apprête à organiser une double célébration: l'anniversaire de Sa Majesté le Roi Mswati III et celui de l'indépendance de son pays. Aussi le Président de la Commission a-t-il saisi l'opportunité de sa présence pour adresser ses sincères félicitations à Sa Majesté et former le vœu d'un Jubilé réussi pour le Royaume.

Au cours de leurs discussions, Sa Majesté le Roi Mswati III et le Président de la Commission ont souligné l'importance de l'Agenda 2063, en tant que plan directeur pour la transformation du continent et l'exploitation de son énorme potentiel tant en terme de ressources humaines que naturelles, et ce au profit des peuples africains. Dans ce contexte, ils ont souligné la nécessité de traiter plus efficacement les situations de crise et de conflit auxquelles l'Afrique est confrontée, d'accélérer l'intégration économique du continent et de renforcer son unité.

Le Président de la Commission a exprimé sa reconnaissance à Sa Majesté le Roi Mswati III pour le soutien de son pays au processus de réforme institutionnelle de l'Union africaine. Il a souligné la nécessité d'un engagement continu de tous les États membres en faveur de cette entreprise, afin que l'Union soit adaptée aux fins qui sont les siennes et réponde aux aspirations des peuples africains. À cet égard, la réalisation de l'autosuffisance financière est essentielle.

Le Président de la Commission a également félicité le Royaume du Swaziland pour avoir signé l'Accord sur la Zone continentale africaine de Libre-échange et pour son rôle dans le lancement réussi du Marché unique sur le Transport aérien en Afrique, en janvier 2018, à Addis Abéba. Il a formé l'espoir de la ratification rapide de cet Accord par le Swaziland et d'avancées additionnelles sur d'autres aspects cruciaux du processus d'intégration, notamment le Protocole sur la Libre Circulation des Personnes et le Passeport africain. Il convient de rappeler que le Swaziland a joué un rôle important dans les négociations sur l'Accord sur la Zone de Libre-échange en tant que membre du Bureau du Forum de négociation y relatif. En outre, le Swaziland est l'un des 25 États membres qui ont signé la Déclaration solennelle donnant effet à la Décision de Yamoussoukro sur la libéralisation du ciel africain. À ce titre, le

Ministre swazi chargé des Transports est membre du Groupe de travail ministériel de l'Union africaine sur le Transport aérien.

Sa Majesté le Roi Mswati III a réaffirmé l'attachement de son pays à l'intégration du continent, précisant, à cet égard, que des démarches sont en cours pour soumettre au Parlement l'Accord sur la Zone de Libre-échange aux fins de ratification dans les délais les plus rapprochés possibles. Il a souligné l'importance d'assurer un suivi efficace des décisions adoptées par les organes politiques de l'Union africaine, de manière à ce qu'elles aient un impact tangible sur le quotidien des citoyens ordinaires et améliorent les perspectives socio-économiques du continent. Dans la même veine, il a souligné la nécessité de promouvoir des positions africaines communes sur les questions globales, pour que la voix du continent soit entendue sur la scène internationale et que ses points de vue et intérêts soient dûment pris en compte.

Sa Majesté le Roi Mswati III a réitéré l'offre de son pays d'abriter le Sommet de l'Union africaine de 2020. Il a assuré le Président de la Commission que des préparatifs soutenus et des travaux sont en cours pour créer un environnement propice au succès du Sommet. Le Président de la Commission a exprimé l'engagement de la Commission à apporter son entière coopération à cette fin

Le Président de la Commission a exprimé son appréciation à Sa Majesté le Roi Mswati III pour le rôle qui est le sien en tant que Président de l'Alliance des Dirigeants africains contre le Paludisme (ALMA). Sa Majesté le Roi a remercié la Commission pour son soutien à cette initiative. La Commission de l'Union africaine et le Swaziland continueront à travailler ensemble à l'élimination de cette maladie. Il convient de noter que le Royaume du Swaziland compte parmi les pays qui sont sur la bonne voie pour éliminer le paludisme d'ici 2020. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, l'incidence du

paludisme et de la mortalité palustre ont diminué de plus de 40% entre 2010 et 2015. Le Swaziland figure parmi les africains les plus avancés en termes de proportion de la population protégée par les pulvérisations intradomiciliaires à effet rémanent, avec un taux de couverture de 97%.

Il convient de noter que l'Union africaine, par l'intermédiaire de l'Agence d'exécution du NEPAD, conduit nombre de projets au Swaziland, notamment dans les domaines du changement climatique, de l'agriculture, de l'autonomisation des femmes, ainsi que des systèmes de santé publique et de gestion des eaux. L'Union africaine a également apporté un soutien au Swaziland pour faciliter la création d'un Point national d'échange Internet (le Swaziland fut le troisième État membre à mettre en place un tel système), dans le cadre du Système africain d'échange Internet (AXIS).